



**POLYVALENTE**  
**CONFORT D'APPLICATION**  
**FAIBLE EMISSIONS DE COV**  
**FILM DE COLLE TRES RESISTANT**  
**TEMPS DE TRAVAIL LONG**



### INFORMATIONS GENERALES

Pour revêtements de sols :

- P.V.C multicouches (dalles ou lés)
- P.V.C sur liège
- Vinyles Expansés Reliefs (V.E.R)
- Dalles semi-flexibles
- Aiguilletés avec ou sans envers
- Moquettes sur mousse
- Moquettes à envers non tissés, feutre
- Moquettes dossiers synthétiques (Action Bac®)

### AVANTAGES

Piégeant élevé. Prise rapide.  
Temps de travail de 30 à 40 min.  
Polyvalente : un seul produit pour les poses des PVC, moquettes, fibres naturelles et dalles semi-flexibles.  
Totalemt sans solvant  
Confort à l'application, idéale pour l'utilisateur.  
Film de colle très résistant, cohésion élevée.  
Résiste aux sièges à roulettes.  
Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique.

### MISE EN OEUVRE

#### Supports de base :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable :

- Bétons surfacés à parement soigné.
- Chapes base ciment (incorporées ou rapportées).
- Chapes anhydrite <sup>(1)</sup>. (cf. Avis Technique)
- Anciens carrelages, anciens parquets convenablement lissés.
- Panneaux de particules ou contreplaqués <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Appliquer un primaire approprié.

#### Préparation des supports :

- Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.
- Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B. : DTU ou CPT.
- Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec nos enduits de lissage.
- Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, traiter le support avec une barrière anti-remontées d'humidité

#### Application de la colle :

Avec la spatule appropriée, appliquer la colle sur le support en simple encollage.

Choix de la spatule crantée selon le référentiel TKB-6 :

- Pour tous revêtements à envers lisses (P.V.C en dalles et lés, V.E.R, mousses):  
Spatule n°1-A2 : dépose 250 à 300 g/m<sup>2</sup> environ.
- Pour tous revêtements à envers rugueux,  
Spatule 2-B1 : dépose 300 à 350 g/m<sup>2</sup> environ.
- Pour tous revêtements fibres naturelles à envers latexés,  
Spatule 3-B2 : dépose 350 à 400 g/m<sup>2</sup> environ.

Les critères de temps de gommage et de temps ouvert dépendent de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support, de la rugosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.

#### Marouflage :

Soigneux sur toute la surface (avec un rouleau lourd, pour certains revêtements de sols) pour bien écraser les sillons de colle et faire transférer la colle sur l'envers du revêtement.

#### Joints et arasements:

Doivent être réalisés conformément aux notices de pose du fabricant et aux règles de l'art.

La soudure des joints de revêtements de sols PVC s'effectuera 24 heures après la pose

#### Remarques diverses:

Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes aux D.T.U en vigueur (D.T.U 65.6, 65.7, 65.8) et aux cahiers des charges du C.S.T.B .  
Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du support.  
Bien refermer les récipients après emploi.  
Nettoyage des taches fraîches et des outils à l'eau  
Ne pas gerber plus d'une palette sur l'autre.

#### Consommation:

250 à 400 g/m<sup>2</sup>.

# SR CRYL

Colle sol acrylique polyvalente spéciale chantier sans solvant

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

**Couleur :**

Crème.

**Temps de gommage\* :**

5 à 15 min.

**Temps ouvert\* :**

40 à 45 min.

**Ouverture au trafic\* :**

18 heures environ.

**Prise définitive\* :**

48 heures environ.

**Température d'utilisation :**

+ 10 à + 25 °C

Craint le gel. Réversible jusqu'à - 5 °C

*\*Données pour 23° C, 55% HR, sur supports normalement absorbants.*

## HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

**Produit non inflammable :**

Sans nécessité d'étiquetage spécifique.

**Fiche de données de sécurité :**

Accessible sur le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr) ou sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**Emissions dans l'air en intérieur :**



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

**CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :**

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr).